

Le Belmontois

Bulletin d'information de
la Commune de Belmont-Broye

N° 30
JUIN 2026

UNE NOUVELLE LÉGISLATURE AU SERVICE DE NOTRE COMMUNE !

7 Conseillers communaux & 50 Conseillers généraux



Belmont-Broye
Agir pour notre avenir

Sommaire

Impressum	2
Editorial	2
Belmont-Broye présente ses services	3
Bibliothèque communale Rémy Goumaz	3
Belmont-Broye présente les nouveaux membres du Conseil communal	4
Activités du Conseil général	5
Belmont-Broye présente les nouveaux membres du Conseil général	6-8
Finances & Administration	9-12
Comptes 2025	9-10
Budget 2026	11-12
Administration générale : Fonds Corminboeuf et Fondation Mora de Lentignié	13
L'application Defikarte.ch	13
La vie villageoise	14-15
Sentier culturel	14
FSG Domdidier	15
Agenda	16-18
Communications	19-26
Gestion des rapports de protection incendie	19-20
Recommandations	21
Bornes hydrantes	22
Economies d'eau	22-23
SCRoL - Recensement des sites construits	24
Frelon asiatique à pattes jaunes	25
Remboursement des abonnements de transports publics pour les étudiants et jeunes en formation	26
Verres 10 ^e anniversaire fusion Belmont-Broye	26
Application iBroye	26
A votre service	27-28
Coût des déchets – déchets spéciaux	27
Adresses utiles, horaires et contacts	28

Impressum

Brochure éditée par l'Administration Communale de Belmont-Broye, Pré-de-la-Cour 4, case postale 35, 1564 Domdidier, administration@belmont-broye.ch tél. 026 672 33 33, www.belmont-broye.ch

Prochain numéro : Novembre 2026 (sous réserve de modification)

Rédaction : Administration communale

Conception graphique : Moser Graphic Sàrl, rue Oscar-Huguenin 31, 2017 Boudry, www.mosergraphic.ch

Impression : Druckerei Graf AG, Irisweg 16a, 3280 Murten, www.druckereigraf.ch

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Edito

Chères Belmontoises et Belmontois,

Les nouvelles autorités viennent d'être assermentées et je tiens, en préambule, à adresser mes plus chaleureuses félicitations à l'ensemble des personnes élues au Conseil communal et au Conseil général pour cette législature de cinq ans. J'exprime également ma profonde reconnaissance à la nouvelle équipe de l'Exécutif qui m'a fait l'honneur de me nommer syndique de Belmont-Broye. Il s'agit d'une fonction passionnante, exigeante et porteuse de responsabilités, à laquelle je me réjouis de consacrer toute mon énergie, au cœur de la vie de notre Commune.

De nature optimiste et ouverte au dialogue, je privilégie les solutions pragmatiques et constructives. Nous aurons de nombreuses occasions de faire plus ample connaissance lors de nos rencontres futures. Je mesure pleinement la chance d'être entourée de collègues compétents et engagés : chacun a pris en charge un dicastère en adéquation avec ses compétences, et je suis convaincue que, collectivement, nous accomplirons un travail de grande qualité. En ce début de législature, j'associe tout particulièrement le personnel communal, dont l'engagement quotidien, à travers une grande diversité de métiers, contribue au bon fonctionnement et à l'attractivité de notre Commune.

Nous pouvons toutes et tous être fiers de Belmont-Broye. Forte de sa zone industrielle dynamique, de ses commerces, de ses PME, de ses artisans, de ses agriculteurs et de nombreux autres corps de métiers, notre Commune constitue un pôle économique majeur de notre canton. Nous avons récemment eu l'honneur d'accueillir l'Apéritif du printemps de l'économie fribourgeoise dans la nouvelle halle de WAGO Contact, offrant ainsi une magnifique vitrine à notre région. Mais Belmont-Broye, ce n'est pas uniquement l'économie : ce sont également des sociétés sportives, musicales et culturelles remarquables. Les idées foisonnent, les initiatives se multiplient et les possibilités d'engagement et d'épanouissement sont nombreuses. Je ne peux que vous encourager à vous investir dans la vie communale : une large palette d'opportunités s'offre à vous.

La nouvelle législature apportera son lot de défis. Le premier, et non des moindres, sera de retrouver des finances communales saines. Les résultats des votations du 26 avril dernier ont exprimé la volonté de la population : ni augmentation d'impôts, ni hausse de taxes. Dans ce contexte, la gestion budgétaire s'annonce complexe et incertaine, d'autant plus que près de 70 % des charges communales sont liées, découlant du Canton et des Associations intercommunales. Un travail d'équipe rigoureux et concerté entre l'Exécutif et le Législatif devra être effectué. A ce stade, aucune prévision et aucune promesse ne peuvent être avancées. Par ailleurs, des investissements majeurs nous attendent, notamment la mise en service de la future STEP et la construction d'un EMS à Domdidier. Les autorités auront assurément du pain sur la planche au cours des années à venir.

Je ne saurais conclure ce message sans adresser mes sincères remerciements aux élues et élus qui quittent leurs fonctions. Se mettre au service de la collectivité est une mission noble, exigeant du temps et un réel dévouement : merci pour votre investissement et pour les innombrables heures consacrées à notre Commune. Une attention toute particulière va à Albert Pauchard, ancien syndic, qui s'est investi sans relâche durant son mandat. Populaire, proche de la population et toujours à l'écoute, il a marqué la vie communale de son empreinte. Un immense merci pour ton engagement au service de la communauté, et tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle étape de vie.

Chères Belmontoises, Chers Belmontois,
Regardons ensemble l'avenir avec unité, ambition et confiance.
Bien à vous.

Anita Moullet, Syndique

Belmont-Broye présente ses services

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE RÉMY GOUMAZ

Bienvenue dans notre bibliothèque publique et scolaire Rémy Goumaz située à la route des Vuarines 29 dans le bâtiment du Cycle d'orientation juste à côté du Home des Lilas.

La Commune emploie 4 bibliothécaires qui se partagent les heures de prêts publics et scolaires. Notre bibliothèque compte également 5 animatrices pour les classes primaires et 6 conteuses.

Nous comptons environ 17'700 ouvrages dans nos rayons. On y trouve tout ou presque :

- romans d'aventures,
- romans d'espionnage,
- romans d'amour,
- polars,
- témoignages,
- albums enfants,
- contes,
- documentaires,
- bandes dessinées,
- mangas,
- revues.

Nous avons des livres cartonnés pour les plus petits et nous avons également tout un rayonnage de livres en gros caractères qui sont très appréciés par nos lecteurs seniors.

Adultes, ados, enfants tout le monde peut venir à la bibliothèque.

Au 31 décembre 2025, notre bibliothèque comptait 114 abonnements

adultes et 605 abonnements enfants/adolescents.

De mi-novembre à Carnaval, notre équipe de conteuses organise des contes pour les enfants dès la 2H à Domsdidier à la bibliothèque et à Dompierre à la Maison des Associations. Ces contes rencontrent un franc succès auprès des enfants.

Nous participons chaque année au traditionnel Week-end des bibliothèques, appelé dorénavant Bibliowebend, événement fêté maintenant à l'échelle suisse.

Une équipe de bénévoles organise la soirée littéraire de l'automne. Depuis la fin de l'année dernière, une autre équipe de bénévoles anime le Club de Lecture qui se retrouve tous les premiers jeudis

soir du mois. Libre à chacun d'y venir afin de partager ses dernières lectures.

On vous dit à bientôt !

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et Jeudi 15 h 15 - 17 h 00
19 h 00-20 h 30

Mercredi 15 h 15 - 17 h 00

Samedi 09 h 00-11 h 00

Durant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte uniquement les lundis et jeudis soir.

ABONNEMENTS

Adultes	CHF 25.-
AVS	CHF 10.-
Enfants	CHF 5.-



Debout de gauche à droite : Gladys Pastor, Patricia Ballaman, Nathalie Marion, Marianne Wüthrich, Corinne Chardonens, Sylvie Haas.

Devant de gauche à droite : Mary-Claude Corminboeuf, Anne-Marie Fasel, Stéphanie Bosi, Stéphanie Steingruber, Carole Chassot.

N'est pas présente sur la photo : Anne-Marie Stauffacher.

Belmont-Broye présente les nouveaux membres du Conseil communal



Blaise Longchamp
Domdidier
Vice-Syndic
en charge des affaires sociales
et de la vie villageoise



Anita Moullet
Domdidier
Syndique
en charge de
l'administration générale



Sébastien Formica
Léchelles
Conseiller communal
en charge de l'aménagement du
territoire, des constructions et du
patrimoine communal



Olivier Monney
Dompierre
Conseiller communal en charge des
bâtiments communaux, des routes,
de la voirie et de l'agriculture



Laurent Jacot
Dompierre
Conseiller communal en charge
des finances et de la protection
de la population



Olivier Siffert
Dompierre
Conseiller communal
en charge de la formation
et de la petite enfance



Olivier Pochon
Dompierre
Conseiller communal
en charge des eaux

Activités du Conseil général

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2025

Dans le cadre de cette séance qui s'est tenue à la buvette de la halle de sports à Domdidier, le Conseil général a :

- adopté le procès-verbal de la séance du Conseil général du 22 septembre 2025 ;
- élu M Eric Pauchard, groupe PLR, comme membre de la Commission des naturalisations ;
- élu M. Matthieu Chardonens, groupe Le Centre, comme membre de la Commission des naturalisations ;
- adopté la modification du taux d'imposition communal de 78 % à 85 % * ;
- adopté la modification du taux de la contribution immobilière de 1.5 ‰ à 2.5 ‰ * ;
- adopté les budgets 2026 des comptes de résultats et des investissements ;
- adopté l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 880'000 pour la création d'un collecteur d'eaux usées sous la voie CFF à Domdidier * ;
- adopté l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 50'000 pour la réfection de la place de sport et d'un escalier du bâtiment scolaire Ecolire à Léchelles * ;
- refusé l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 50'000 pour le renouvellement du matériel informatique de l'école ;
- adopté l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 95'000 pour la mise en conformité en matière de protection incendie des bâtiments scolaires, de la salle polyvalente de Dompierre, de la halle des sports de Domdidier et des abris PC *.

*Ces décisions sont soumises à Référendum.

SÉANCE DU 20 AVRIL 2026

Dans le cadre de cette séance qui s'est tenue à la buvette de la halle de sports à Domdidier, le Conseil communal a informé le Conseil général qu'il avait répondu à la dernière question en suspens, reçue du Conseil général.

Le Conseil général a :

- adopté le procès-verbal de la séance du Conseil général du 15 décembre 2025 ;
- adopté les comptes 2025 des résultats et des investissements ;
- a pris connaissance du rapport de gestion 2025.

PROCHAINES SÉANCES

- Lundi 28 septembre 2026 à 19 h 30, à la salle polyvalente à Dompierre.
- Lundi 14 décembre 2026 à 19 h 30, à la buvette de la halle de sports à Domdidier pour les budgets 2027.

Vous trouverez l'ensemble de ces documents sur le site :

<https://belmont-broye.ch/autorites-communales/conseil-general/>

Belmont-Broye présente les nouveaux membres du Conseil général

UDC-Indépendants-UDF



Pierre-Yves Barbey
40 ans
Agriculteur
Russy



Alain Chardonnens
51 ans
Assistant de notaire
Domdidier



Estelle Clerc
22 ans
Stagiaire universitaire
Domdidier



Maverick Dubey
24 ans
Agent d'exploitation
Domdidier



Eric Francey
55 ans
Technicien informatique
Léchelles



Marital Glauser
54 ans
Economiste
Domdidier



Alexandre Jordan
50 ans
Agent immobilier
Domdidier



Jean Krebs
66 ans
Retraité
Dompierre



Joël Luginbühl
36 ans
Agriculteur
Chandon



Eric Moret
50 ans
Inspecteur du travail
Domdidier



Romain Mottaz
42 ans
Représentant et agricul-
teur
Dompierre



Daniel Pugin
60 ans
Ingénieur génie civil
Domdidier



Benoît Rimaz
55 ans
Conseiller en
assurances
Domdidier



Ivan Thévoz
37 ans
Arboriculteur
Russy

La Gauche Plurielle



Nicolas Bugnon
43 ans
Responsable
communication
Léchelles



Thomas Clerc
45 ans
Professeur de
mathématiques
Léchelles



Margot Corminboeuf
42 ans
Professeure de
clarinette
Domdidier



Chantal Ding
44 ans
Juriste
Domdidier



Johnny Fleury
53 ans
Ingénieur agronome HES
Domdidier



Alexandra Haroutel
30 ans
Greffière
Domdidier



Sylvie Schopper
48 ans
Enseignante école prof.
Domdidier



Désirée Thalmann
62 ans
Ingénieure agronome
Léchelles

Le Centre



Magaly Barbey
31 ans
Directrice de structure
préscolaire
Russy



Matthieu Chardonens
36 ans
Chef de vente
Domdidier



Cindy Chassot
39 ans
Maman au foyer
Léchelles



Grégory Corminboeuf
47 ans
Ingénieur HES
en chimie
Domdidier



Ludovic Corminboeuf
43 ans
Economiste
Domdidier



Manuele Panasci
46 ans
Entrepreneur
Domdidier



Florian Pochon
33 ans
Planificateur
Dompierre

PLR. Les Libéraux-Radicaux



Michaël Abriel
32 ans
Chef gestion véhicules
Domdidier



Ludovic Barras
25 ans
Architecte
Domdidier



Axel Bise
44 ans
Chef de brigade
Domdidier



Eric Brasey
49 ans
Ingénieur HES en chimie
Dompierre



Eric Chardonnens
36 ans
Agent d'exploitation
Domdidier



Vincent Ducry
43 ans
Electricien
Dompierre



Maurice Jolliet
61 ans
Domoticien
Domdidier



Brigita Marion
51 ans
Thérapeute
Dompierre



Michael Morel
34 ans
Chef de vente
Léchelles



Camille Schaller
22 ans
Assistante de notaire
Domdidier

MBB



Jean-Marc Chappuis
54 ans
Responsable sécurité
Domdidier



David Christan
46 ans
Ingénieur en
mécanique
Léchelles



Marie-Claire
Corminboeuf
54 ans
Juriste et médiatrice
Domdidier



Marina Dubey
27 ans
Cheffe de projet
pour PSL
Domdidier



Sylvain Egger
41 ans
Ingénieur en
informatique
Dompierre



Maryline Meyer
21 ans
Dessinatrice en
bâtiment
Domdidier



Sophie Meyer
46 ans
ASSC, pédicure,
apicultrice
Domdidier



Lana Piccand
19 ans
Droguiste
Domdidier



Carmen Pochon
56 ans
Educatrice sociale
Domdidier



Julien Schüpbach
47 ans
Chef de projet
en génie civil
Russy



Stéphanie
Steingruber-Lambert
46 ans
Educatrice spécialisée
Russy

Finances & Administration

COMPTES 2025

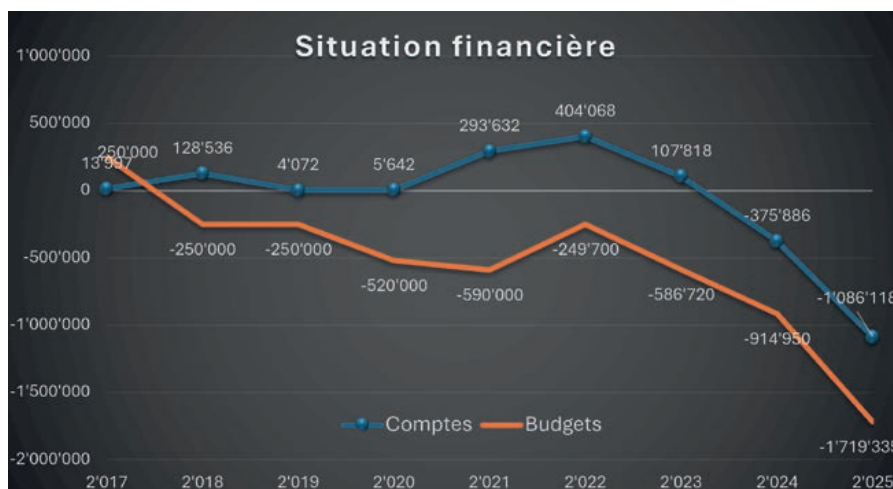
Tout comme lors du dernier exercice, il ressort des comptes 2025 un résultat déficitaire. Le déficit de **CHF 375'886.15** en 2024 passe à **CHF 1'086'118 en 2025**. Le budget laissait pressentir une perte de CHF 1'719'335 pour 2025. Dans ce sens, il semblait évident que les comptes seraient difficilement équilibrés.

La perte augmente de plus de CHF 700'000 par rapport à 2024. Comme en 2024, la Commune fait face à une augmentation des charges de transfert du Canton ou d'Associations régionales de plus de CHF 300'000. Les amortissements, plus CHF 400'000, ont également fortement augmentés avec la réalisation d'investissements conséquents comme l'école à Dompierre, le parking de Domdidier, diverses places de jeux, etc.

En contrepartie, les recettes communales n'ont pas augmenté et ne permettent plus d'atteindre l'équilibre financier malgré une gestion assidue des charges d'exploitation.

Les charges qui ont significativement dépassé le budget concernent les participations aux homes médicalisés ainsi que les amortissements. Certains investissements ont pu être réalisés plus rapidement et, de ce fait, commencé à être amortis.

Les rentrées excédentaires « par rapport à celles budgétées » concernent exclusivement les impôts spéciaux, comme les gains immobiliers et mutations. Il est en outre à relever que la Commune a pu bénéficier d'une subvention extraordinaire rétroactive à



Le graphique ci-dessus montre que les Résultats (Comptes) sont régulièrement meilleurs que les budgets qui restent des prévisions faites par le Conseil communal quatre à six mois avant le début de l'année civile et comptable. Depuis l'entrée en vigueur de MCH2, qui ne permet plus de réaliser d'amortissements extraordinaires, il est constaté que les bénéfices des comptes de résultats diminuent d'années en années malgré l'augmentation du taux d'imposition de 3 points en 2020 puis 2021 jusqu'au déficit de 2024 et maintenant 2025.

Etat du résultat global (pertes et profits)

Résultat global exercice 2025

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
en milliers de francs			
Charges d'exploitation	26 552.7	26 217.8	25 304.6
Produits d'exploitation	25 307.9	24 871.8	24 954.5
Résultats provenant des activités d'exploitation	-1 244.8	-1 345.9	-350.1
Charges financières	795.3	889.4	809.7
Revenus financiers	593.7	516.0	655.0
Résultats provenant des financements	-201.6	-373.4	-154.7
Résultats opérationnels	-1 446.4	-1 719.3	-504.8
Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0
Produits extraordinaires	360.3	0.0	128.9
Résultats extraordinaires	360.3	0.0	128.9
Résultat publié (perte)	-1 086.1	-1 719.3	-375.9

la suite de la construction de la salle multi-usage à Léchelles. En effet, la clause du besoin a pu être activée. Une subvention de CHF 230'000 nous a été versée.

Bien que le Conseil communal ait décidé de limiter les investissements dans les prochaines années afin de limiter les charges financières (amortissements et intérêts des emprunts), ce nouveau déficit démontre combien l'équilibre recherché entre charges et

produits est insuffisant. Afin de faire face aux futurs investissements, qui ont déjà été votés ou qui le seront dans les prochaines séances.

Investissements

Au niveau des investissements, CHF 595'053 ont été dépensés en 2025. Ces investissements sont financés par l'emprunt étant donné que la Commune, au vu des précé-

dents résultats, ne peut plus s'auto-financer. Pire encore, avec les déficits de 2024 et 2025, elle commence à emprunter afin de pouvoir payer certaines factures durant l'année, augmentant encore les charges financières via les intérêts versés aux établissements financiers.

La dette s'élève à quelques CHF 33,5 millions à fin 2025, contre CHF 29,5 millions à fin 2024, soit plus CHF 4 millions.

Etat des investissements

	Comptes 2025	< Ecart >		Budget 2025	Comptes 2024
		Fr.	%		
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE					
Charges	4 515	-245 485	-98.2%	250 000	
Revenus	-	-	-	-	
Solde	-4 515	245 485		-250 000	-
2 FORMATION					
Charges	256 798	-164 202	-39.0%	421 000	807 013
Revenus	430 383	430 383	-		128 425
Solde	173 585	594 585		-421 000	-678 588
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS					
Charges	140 968	-39 032	-21.7%	180 000	51 666
Revenus	-	-	-	-	
Solde	-140 968	39 032		-180 000	-51 666
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS					
Charges	259 119	-2 001 881	-88.5%	2 261 000	234 682
Revenus	45 000	45 000	-	-	
Solde	-214 119	2 046 881		-2 261 000	-234 682
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU					
Charges	1 276 844	-6 241 156	-83.0%	7 518 000	2 146 348
Revenus	867 808	537 808	163.0%	330 000	407 943
Solde	-409 036	6 778 964		-7 188 000	-1 738 405
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE					
Charges	-	-30 000	-100.0%	30 000	-
Revenus		-	-	-	-
Solde	-	30 000		-30 000	-
TOTAUX					
Charges	1 938 244	-8 721 756	-81.8%	10 660 000	3 239 709
Revenus	1 343 191	1 013 191	307.0%	330 000	536 368
Résultat	-595 053	9 734 947		-10 330 000	-2 703 341

BUDGET 2026

Au vu des résultats antérieurs et de ceux indiqués dans le plan financier 2026 à 2030, le Conseil communal a établi un rapport financier complet intégrant la stratégie budgétaire à entreprendre pour l'établissement des budgets 2026 et suivants.

Le Conseil communal (2021 à 2026) a proposé les mesures ci-dessous pour améliorer la situation, soit :

1. Réductions des charges communales
2. Augmentation de 7 points du taux d'imposition
3. Augmentation de la contribution immobilière de 1 ‰
4. Limitation des investissements

Le Conseil communal a jugé important d'analyser les dépenses communales et de proposer des mesures d'économie touchant à la fois l'administration, le personnel communal, les autorités communales, la formation, la culture, les infrastructures communales et les prestations en faveur des aînés et des jeunes.

Toutefois les efforts consentis, dans le cadre des réductions des charges communales, ne permettaient pas de parvenir à l'équilibre budgétaire et de pérenniser les finances communales. C'est pourquoi le Conseil communal a proposé une augmentation de 7 points du taux d'imposition et de 1 ‰ de la contribution immobilière. Ces choix impopulaires permettaient de stabiliser les finances communales jusqu'en 2029.

La plupart de ces mesures ayant été validées par le Conseil général lors de la séance du 15 décembre 2025 un budget équilibré a ainsi pu être adopté. Le budget présentait un bénéfice de CHF 540'780.

Budget global



	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
	en milliers de francs		
Charges d'exploitation	26 811.6	26 217.8	25 304.6
Produits d'exploitation	27 608.3	24 871.8	24 954.5
Résultats provenant des activités d'exploitation	796.7	-1 345.9	-350.1
Charges financières	879.4	889.4	809.7
Revenus financiers	541.6	516.0	655.0
Résultats provenant des financements	-337.8	-373.4	-154.7
Résultats opérationnels	458.9	-1 719.3	-504.8
Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0
Produits extraordinaires	81.9	0.0	128.9
Résultats extraordinaires	81.9	0.0	128.9
Résultat publié (perte)	540.8	-1 719.3	-375.9

Référendums

Les hausses fiscales validées par le Conseil général étant sujettes à référendum, un comité référendaire s'est constitué afin de récolter les signatures permettant d'aboutir à un vote populaire. Une votation populaire a donc été organisée en date du 26 avril 2026 avec pour objets :

1. Acceptez-vous l'augmentation du taux d'imposition communal de 78 ‰ à 85 ‰ ?
2. Acceptez-vous l'augmentation du taux de la contribution immobilière de 1.5 ‰ à 2.5 ‰ ?

Avec un taux de participation de 38.4 %, les 2 augmentations ont été refusées à plus de 84 %.

Il en découle une adaptation du budget communal 2026 qui passent de CHF 540'780 à CHF - 1'734'220.

Conséquences

Le rejet de la population relatif aux augmentations proposées conduit la commune à se retrouver dans la tendance de la projection de son plan financier.

Pour 2026, le Conseil communal devra œuvrer avec les fonds à disposition pour essayer de maintenir les prestations tout en recherchant de nouvelles mesures d'économie.

Etat des investissements au 31.12.2025

	Budget 2026	< Ecart >		Budget 2025	Comptes 2025
		Fr.	%		
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE					
Charges	246 000	-4 000	-1.6%	250 000	4 515
Revenus	155 000	155 000	-	-	
Solde	-91 000	159 000		-250 000	-4 515
2 FORMATION					
Charges	323 000	-98 000	-23.3%	421 000	256 798
Revenus	32 000	32 000	-		430 383
Solde	-291 000	130 000		-421 000	173 585
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS					
Charges	50 000	-130 000	-72.2%	180 000	140 968
Revenus	-	-	-	-	
Solde	-50 000	130 000		-180 000	-140 968
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS					
Charges	1944 000	-317 000	-14.0%	2 261 000	259 119
Revenus	48 000	48 000	-	-	45 000
Solde	-1896 000	365 000		-2 261 000	-214 119
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU					
Charges	6 283 000	-1235 000	-16.4%	7 518 000	1276 844
Revenus	330 000	-	0.0%	330 000	867 808
Solde	-5 953 000	1235 000		-7 188 000	-409 036
8 ECONOMIE PUBLIQUE					
Charges	30 000	-	0.0%	30 000	-
Revenus		-	-	-	-
Solde	-30 000	-		-30 000	-
9 FINANCES ET IMPÔTS					
Charges	-	-215 000	-100.0%	215 000	
Revenus	-	-	-	-	
Solde	-	215 000		-215 000	-
TOTAUX					
Charges	8 876 000	-1999 000	-18.4%	10 875 000	1938 244
Revenus	565 000	235 000	71.2%	330 000	1343 191
Résultat	-8 311 000	2 234 000		-10 545 000	-595 053

Investissements nouveaux (VOTÉS LE 15.12.2025)

MESSAGE NO.	Comptes	Libellé	Montants
8.2.1	7201.5032.20	Création d'un collecteur d'eaux usées sous la voie CFF à Domdidier	880'000.-
8.2.2	3420.5030.02	Réfection de la place de sport et d'un escalier du bâtiment scolaire Ecolire de Léchelles	50'000.-
8.2.3	2120.5060.02	Renouvellement du matériel informatique des écoles	50'000.-
8.2.4	2170.5040.07	Mise en conformité en matière de protection incendie des bâtiments scolaires, de la salle polyvalente de Dompierre, de la halle des sports de Domdidier et des abris PC	95'000.-
Total			1'025'000.-

Administration générale

FONDS CORMINBOEUF

Sous l'appellation « Fonds Corminboeuf », la commune de Belmont-Broye se dote d'un fonds destiné à récompenser les jeunes ressortissants de la commune pour l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme.

Pour bénéficier d'une récompense, il convient de remplir les quatre conditions cumulatives suivantes :

- être originaire de la commune de Belmont-Broye ;
- être domicilié-e dans la commune ;
- être âgé-e de moins de 25 ans révolus au 31 décembre de l'année de l'obtention du certificat ou du diplôme ;
- avoir achevé avec succès une formation de degré secondaire II, qui comprend la formation professionnelle initiale (apprentissage), les écoles de maturité gymnasiale et les écoles de culture générale.

La demande de récompense, signée par le demandeur et, s'il est mineur ou sous curatelle de portée générale ou mandat pour cause d'incapacité, par son représentant légal, doit être adressée au secrétariat communal dans les trois mois suivant la remise du certificat ou du diplôme avec la mention « Fonds Corminboeuf », accompagnée d'une copie du certificat ou du diplôme.

La commission se réserve le droit de requérir la production d'autres pièces si nécessaire.

Si vous êtes éligibles pour ce subside, veuillez prendre contact avec la commune de Belmont-Broye.

FONDATION MORA DE LENTIGNIÉ

La fondation a pour but d'aider « les pauvres de l'ancien baillage de Montagny », à savoir « tous les pauvres bourgeois des communes de Lentigny, Corserey, Lovens, Noréaz, Ponthaux, Chandon, Léchelles, Montagny-la-Ville, Montagny-les-Monts, Mannens et Grandisvaz, Russy, Dompierre, Domdidier et Gletterens, ayant leur domicile dans ces communes, à apprendre des arts et des métiers ».

Par testament du 23 janvier 1768, Monsieur le Curial de Lentignié a légué sa fortune dans le but nommé ci-dessus. Ainsi la Fondation Mora de Lentignié perpétue la volonté du testateur en attribuant chaque année une ou plusieurs bourses aux bourgeois des communes précitées ayant obtenu durant l'année écoulée un certificat fédéral de capacité ou un diplôme de fin d'apprentissage.

Dès lors, le conseil communal vous rappelle que les **bourgeois** de la commune qui obtiennent un CFC ou un diplôme de fin d'apprentissage en 2025 peuvent s'annoncer auprès de l'administration communale jusqu'au 30 septembre 2026. Les personnes ayant fait une école ou le collège ne peuvent pas bénéficier de cette bourse.

A titre indicatif, le montant de la bourse payée par jeune se situe entre CHF 100.- et CHF 200.-.

Si vous êtes éligibles pour ce subside, veuillez prendre contact avec la commune de Belmont-Broye.

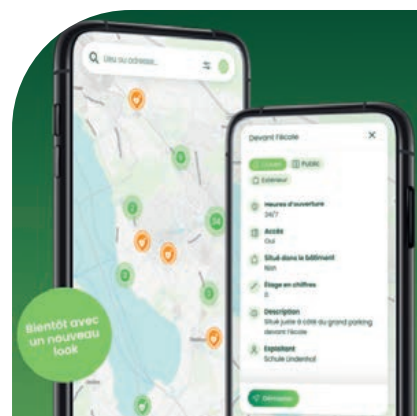
L'APPLICATION DEFIKARTE.CH - DES DEA TOUJOURS À PORTÉE DE MAIN

L'idée de la carte des défibrillateurs est venue à son fondateur (M. Christian Nüssli) lorsqu'il a remarqué des panneaux DEA dans un petit village. Ces panneaux, indiquant des défibrillateurs sauveteurs, l'ont fait réfléchir :

- combien de personnes savent réellement où se trouvent ces appareils ?
- Et comment accéder rapidement et simplement à ces informations en cas d'urgence ?

Avec cette vision, il a commencé à développer une carte interactive rendant les emplacements DEA en Suisse accessibles de manière centralisée. Ce qui a commencé comme un projet personnel est rapidement devenu l'une des plateformes les plus importantes pour la collecte et la mise à disposition d'informations DEA.

Aujourd'hui, defikarte.ch est la référence pour les emplacements de DEA en Suisse. Grâce au soutien d'une communauté engagée, qui signale régulièrement de nouveaux DEA, et à une étroite collaboration avec des organisations de santé et des autorités locales, la plateforme ne cesse de croître – avec un objectif commun : sauver des vies !



La vie villageoise

Sentier culturel

INAUGURATION DU SENTIER CULTUREL « SUR LES TRACES D'IMAGO »

Ça y est, le Sentier culturel de Belmont-Broye est en place. L'inauguration du 21 mars a attiré plus de 200 personnes ! Les premiers promeneurs expriment déjà la belle expérience vécue et les nombreux sujets intéressants et intrigants sur l'histoire et la nature de nos villages.

21 mars, Gare de Lécheltes, suspense, les habitants seront-ils au rendez-vous ? 14h, belle surprise, environ 150 personnes sont venues découvrir le sentier mis en place par la Commission culturelle avec l'aide de nombreuses personnes pour la récolte d'histoires et de photos anciennes.



Découverte d'une boucle et partie officielle

Si une partie officielle a bien eu lieu en présence de Mme la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonens, où une 50aine de personnes supplémentaires a fait le déplacement, c'est avant tout pour découvrir le sentier par la marche que l'on est venu. La Commission culturelle a mené les plus de 150 personnes à travers le village de Lécheltes, dans la bonne humeur, pour une visite guidée racontant de nombreuses histoires au gré des panneaux ins-

tallés et des étapes de l'application : origine des noms de villages, histoire de construction du château, anecdotes du village, légende obscure de la forêt, castors et plus



encore. La balade s'est terminée à l'orée de la forêt du Grand Belmont pour un jus de pomme du pressoir du Belmont partagé au-dessus du village.

4 boucles et une carte ou une app

Dompiere, Lécheltes-Russy, Chandon et Grand-Belmont, Domdidier : les 4 boucles du Sentier couvrent l'entier de la commune et explique l'histoire d'un nombre incroyable de richesses de nos villages. Mais à part cela, qui est Imago ? A vous



A ce jour, plus de 500 personnes ont téléchargé le parcours.



de le trouver en parcourant les 4 boucles. Un cadeau final vous attend si vous le découvrez !

La carte des sentiers est disponible à l'Administration communale et sur le site de la commune, et l'application GuidiGo peut être téléchargée sur tous types de téléphones mobiles.

Plus d'infos :

www.belmont-broye.ch/sentier



FSG Domdidier

CHAMPIONNAT CANTONAL DE GYMNASTIQUE AUX AGRÈS : UN MAGNIFIQUE SUCCÈS À DOMDIDIER

Les 30 et 31 mai 2026, la FSG Domdidier a eu l'honneur d'organiser le Championnat cantonal fribourgeois des sociétés adultes et jeunesse de gymnastique aux agrès ainsi que de gym et danse.

Durant tout le week-end, sous un soleil généreux et dans une ambiance sportive, conviviale et festive, près de **1200 gymnastes** provenant de l'ensemble du canton se sont produits devant **plus de 3000 spectateurs** venus les encourager.

Cette manifestation d'envergure n'aurait pas pu connaître un tel succès sans l'engagement exceptionnel de nos bénévoles, le soutien précieux de nos partenaires et sponsors ainsi que l'appui de la Commune de Belmont-Broye.

La FSG Domdidier adresse ses plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de ce magnifique événement. Grâce à leur engagement, Domdidier a pu accueillir durant deux jours l'une des plus importantes manifestations gymniques du canton et mettre en valeur notre région ainsi que la gymnastique fribourgeoise.





LA 40^{ÈME} du 3 au 5 juillet

**VEN
03**

Soinée concert

18H00 - 03H00

21H00 Concert d'Aline and the Charrette
23H00 Ambiance Bar animée par l'Amicale

 BATTOIR DE RUSSY
VENDREDI-SAMEDI
VOL-AU-VENT



**Aline and
The Charrette**

**SAM
04**

Belmont'é

15H30 - 03H00

16H30 Départ de la course la Belmont'é
22H00 Concert Groupe Irlandais - The Wild Shamrocks
24H00 Ambiance Bar par DJ Schouwey



**DIM
05**

Bénichon Traditionnelle

11H00 - 01H00

11H00 Ouverture de la tonnelle
11H30 Départ du cortège "Tambour Arbogna"
Place de jeux ---> Battoir
14H00 Animation par Denis Bergstein
14H00 Jeux des enfants avec Salut à Toi l'Artiste



 Repas de Bénichon par les Amis de la Romaine
Réservation par téléphone au 079/682.62.11

TONNELLE - PONT DE DANSE - BAR - SNACK - PLANCHETTE - TIRE-PIPE





FÊTE NATIONALE SAMEDI



1^{ER}

AOÛT 2026



DÈS 18H À LA SALLE POLYVALENTE
DOMPIERRE

18H00

Ouverture de la place de fête
Tonnel
Château gonflable
Stand de glaces

18H30

Partie officielle avec allocution de M. Kilchoer, Préfet de la Broye

19H00

Repas à la population (nombre limité)
Animation musicale par la société de musique L'Echo du Belmont

21H00

Ouverture de la zone de feu d'artifices

21H30

Cortège des lanternes

21H45

Hymne national

22H00

Feu patriotique



Avec le soutien de la Jeunesse de Dompierre-Russy

L'Aulahop revient pour une saison 2026/27 !

Voilà 5 ans que l'équipe actuelle de la Commission culturelle vous propose des spectacles hauts en couleur. L'équipe change, mais la continuité est assurée. Nous sommes ravis de vous annoncer le lancement de la nouvelle saison culturelle de L'Aulahop, qui proposera de l'humour, des spectacles exceptionnels et, grande première, une représentation pour les familles !

1. **Marc Donnet-Monay (28.11.2026)** : avec son humour pinçant, il s'interroge sur l'éternel conflit qu'il y a en chacun de nous entre la raison et les émotions. « Pendant longtemps je me suis senti partagé, dit-il, comme une fondue... ». Bref : et le cœur, et la tête... alouette !
2. **Blaise Bersinger (12.12.2026)** : il est absurde, mais si drôle avec ses questions. Est-ce qu'avoir l'abonnement général CFF 1^{re} classe, c'est réussir sa vie ? Comment appelle-t-on les séparateurs sur les tapis des caisses de supermarchés ? Un voyage « rassurant pour le transit ».
3. **Karine C & Catherine Guggisberg (30.01.2027)** : « Nos récrés à deux », un duo féminin évoquant les souvenirs d'enfance, alors que l'une d'elle demande l'asile chez son amie, pour « prendre l'air » de sa vie conjugale. Un spectacle sensible et percutant pour une ode à la vie et à l'amitié.
4. **Yann Lambiel & Co (21.02.2027)** : Chance incroyable, plus de dix ans après leur première collaboration, Yann Lambiel ramène à Domdidier ses acolytes imitateurs français, belge et canadien. « Les 4 sans voix » démontent leurs différences, mais surtout jouent avec ce qui les rassemble : la Francophonie.

5. **Gaëtan (14.03.2027)** : et oui, cela faisait longtemps que la Commission culturelle voulait organiser un spectacle pour les familles. C'est chose faite ! L'auteur de la chanson pour se broser les dents offrira ses plus belles chansons. Venez vivre un concert et « choper une banane d'enfer » !

Ne manquez pas cette opportunité de vivre des moments inoubliables en compagnie d'artistes extraordinaires.

Achetez vos billets et abonnements de saison dès maintenant et rejoignez-nous à l'Espace Pierre Huwiler du CO de Domdidier !

• **Infos et billets** : www.aulahop.ch

L'Aulahop

SALLE DE SPECTACLE • DOMDIDIER

PROGRAMME 26/27

Commission Culturelle



aulahop.ch  

Marc Donnet-Monay

"Alouette" HUMOUR BRITISH

Samedi 28 novembre 2026 – 20h00

42 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30



Photo: Claude Dorez

Blaise Bersinger

"Tchoutchou.mp3" HUMOUR ABERRANT

Samedi 12 décembre 2026 – 20h00

42 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30

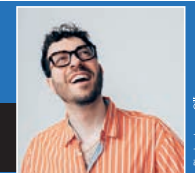


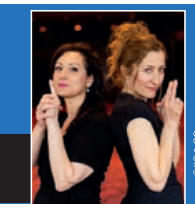
Photo: Lucie Call

Karine C & Catherine Guggisberg

"Nos récrés à deux" HUMOUR FORTIFIANT

Samedi 30 janvier 2027 – 20h00

42 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30



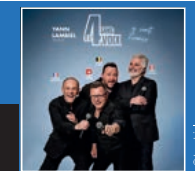
© CC & CG

Yann Lambiel & Co

"Les 4 sans voix" SHOW FRANCO

Dimanche 21 février 2027 - 18h30

58 CHF - Bar : 17h30 - Salle : 18h00



© Lambiel

Gaëtan

"Chope la banane" CONCERT VIVIFIANT

Dimanche 14 mars 2027 - 15h00

25 CHF (enfants/adultes/AVS) - Salle : 14h30



Photo: B. Loeffler

**HORS
ABONNEMENT**

Billets: en vente via www.aulahop.ch ou chez **Piccand Vins** à Domdidier !

Gestion des rapports de protection incendie

L'ECAB possède un programme appelé SIBAT, ce programme permet d'établir les rapports qui sont faits suite aux visites.

La classification des bâtiments selon l'article 15 RpRev (Règlement sur la prévention) se fait selon le tableau ci-après.

Ce chiffre n'est pas « définitif » car le tri pour la classification des bâtiments dans SIBAT est toujours en cours. Ce chiffre évolue donc en fonction des nouvelles constructions.

Le contrôle de ces bâtiments se fait par le permis d'occuper puis par un contrôle période tous les 5 ans avec un expert ECAB.

En 2025, les 3 salles communales, le home et les 8 bâtiments scolaires ont été visités avec l'ECAB. De plus,

Blanc	Vert	Rouge
<i>Faible risque incendie</i>	<i>Risque incendie faible à modéré</i>	<i>Risque incendie élevé</i>
Maison individuelle	Habitations 3 logements plus	Locaux grand nb personnes Capacité plus de 300 pers.
Habitations 3 logements max	Agriculture	Etablissement hébergement Type a (EMS), Type b (hôtel) Type c (hébergement isolé)
Bâtiment annexe max 150 m ²	Bureaux	Grands magasins sup à 1200 m ²
Bâtiment taille réduite Excepté les écoles	Restaurant, bar max 300 pers.	Ecole
 <i>contrôle périodique plus obligatoire</i>	Locaux vente max 1200 m ² , 300 pers	Bâtiments élevés sup à 30 m
	Industrie max 1000 MJ/m ²	Industrie sup à 1'000 MJ/m ²
	Parking max 1200 m ²	Parking sup 1200 m ²
	Manifestation temporaire	Assurance qualité 2 et 3

La fréquence des contrôles selon l'article 18 RpRev (Règlement sur la prévention) se fait selon le tableau ci-après.

2 industries ont également été visitées, Aldi Suisse SA et Medistri.

La Commune de Belmont-Broye compte plus de 30 bâtiments rouges à visiter avec l'ECAB tous les 5 ans.

- **3** locaux grand nombre de personnes (salles communales)
- **1** établissement d'hébergement (home)
- **8** écoles (primaire et secondaire)
- **1** crèche (Little Green House, Babar, Dompierre)
- **~ 15** industries de plus de 1000 MJ/m²



	Blanc	Vert	Rouge
Contrôle permis occuper	Commune	Commune	Commune + ECAB
Contrôle périodique • Compétence • Fréquence		La commune 10 ans	Commune + ECAB 5ans

PROTECTION INCENDIE

La Commune de Belmont-Broye compte plus de 400 bâtiments verts. Ce chiffre n'est pas « définitif » car le tri pour la classification des bâtiments dans SIBAT est toujours en cours. Ce chiffre évolue donc en fonction des nouvelles constructions. Les chiffres ci-après sont approximatifs.

- **160** habitations de plus de 3 logements
- **90** bâtiments agricoles (avec ou sans bétail)
- **15** bureaux
- **7** restaurants
- **30** surfaces de vente
- **60** industries de moins de 1000 MJ/m²
- **15** parkings max 1'200 m²
- **30** bâtiments divers (église, abri PC, etc.)

En 2025, 5 bâtiments ont été répertoriés dans SIBAT avec un rapport au moment de la visite pour le permis d'occuper.

En 2026, les contrôles qui doivent être fait par le biais du permis d'occuper vont suivre selon les travaux. Des contrôles périodiques doivent être mis en place en fonction des priorités.

- Restaurants (le premier a été fait cette semaine)
- Industries
- Parkings
- Surfaces de vente
- Habitations de plus de 3 logements
- Bâtiments agricoles
- Bureaux

Sapeurs-pompiers – Engagez-vous !

L'ensemble des sapeurs-pompiers de la Broye fribourgeoise est réuni en une seule entité qui est dirigée par l'ADIS-Broye (Association des Communes pour l'organisation et la gestion de la défense incendie et les secours du district de la Broye).

Le Bataillon des Sapeurs-Pompiers de la Broye (BSPB) a vu le jour le 1er janvier 2023, avec l'entrée en vigueur de la Loi sur la défense incendie et secours (LDIS).

BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS BROYE

VOLONTAIRES RECHERCHÉS

Intéressé à nous rejoindre?

NOUS OFFRONS:

- Formations de base
- Formations de spécialistes
- Formations continues
- Bonne ambiance
- Et bien plus ...

pompiers-broye.ch

Recommandations

ENTRETIEN DES GAZONS ET DES HAIES



Les utilisateurs de tondeuses et autres machines de taille sont priés de respecter la quiétude du voisinage. Il est vivement recommandé de n'employer ces machines qu'aux heures suivantes :

La semaine de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00

Le dimanche et jours fériés interdiction formelle

Les entreprises et les professionnels peuvent, bien entendu, œuvrer dans le cadre de leur horaire habituel de travail.

Pour le gazon uniquement, veuillez utiliser les bennes prévues à cet effet, en dehors de chaque déchetterie, du lundi au samedi, de 6 h 00 à 22 h 00.

FAUCHAGE DES BORDS DE ROUTES

Lors du fauchage des bords de route, pensez à dégager les grilles d'évacuation d'eau pluviale, ceci afin d'éviter des inondations, débordements en cas de fortes pluies et d'orage.



MURS ET CLÔTURES, HAIES ET ARBRES

Pour toutes questions concernant la mise en place d'un mur ou d'une clôture, veuillez vous référer aux articles suivants :

Art. 60 ReLATeC

Art. 139 et 144 LMob

Art. 57 et 59 LACC

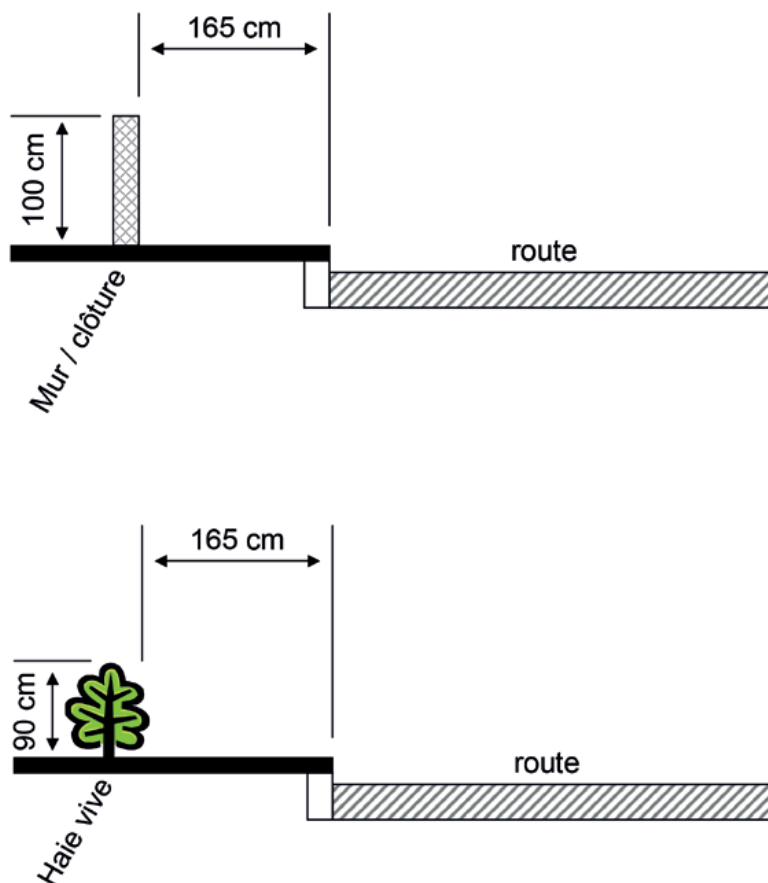
https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/710.11/versions/4117

Pour la plantation d'une haie ou d'un arbre, veuillez vous référer aux articles suivants :

Art. 138, 143, 144, 146 LMob

Art. 44, 45, 46, 47, 48, 58, 88 LACC

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le service technique de la commune.



Bornes hydrantes

L'utilisation des bornes hydrantes du réseau d'adduction d'eau de la commune est strictement interdite. Seuls le fontainier et les pompiers dans l'exercice de leur fonction sont autorisés à manœuvrer les bornes.

En cas de besoin exceptionnel de soutirage d'eau directement à la borne hydrante de la commune, la demande doit être faite au moyen du formulaire ad hoc. Le fontainier prendra contact pour fixer d'un rendez-vous.



Economies d'eau

ET SI NOUS PARLIONS D'EAU ?



Les bons gestes qui permettent de contrôler sa consommation d'eau potable

L'eau est un bien précieux qu'il faut préserver.

En Suisse, chaque habitant utilise en moyenne 160 litres par jour pour ses besoins domestiques. L'équivalent de 106 bouteilles d'eau par personne !

Voici quelques mesures simples à mettre en place pour optimiser votre consommation d'eau.

A la maison

- **Préférez la douche au bain.** Un bain consomme en effet entre 150 et 200 l d'eau alors qu'une douche seulement 60 à 80 l.
- **Ne laissez pas couler l'eau inutilement** quand vous vous lavez les dents, vous vous rasez ou vous vous douchez.
- **Faites tourner le lave-linge et le lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins.** Installez

des économiseurs d'eau sur vos robinets.

Au jardin

- **Évitez d'arroser** la pelouse.
- **Récupérer l'eau de pluie** pour l'arrosage des jardins.
- **Évitez de remplir les piscines,** lors de période de sécheresse.
- **Pour les plantes devant obligatoirement être arrosées, préférez l'arrosoir** au jet car l'écoulement de l'eau est plus lent donc la terre absorbe plus facilement. Et de préférence juste avant la tombée de la nuit, lorsque l'évaporation est minimale.

Les véhicules

- **Afin de respecter la loi sur la protection des eaux tout lavage de véhicule sur votre place de parc est interdit en raison de risques de contamination d'eau.**

Les fuites

- **Vérifiez les compteurs et installations afin de repérer les fuites.** Une chasse d'eau qui fuit peut représenter un gaspillage de 600 l par jour ; un robinet qui laisse

passer un filet entraîne une perte de 300 l d'eau. Attention, si un robinet qui coule se repère facilement, des canalisations mal entretenues peuvent fuir à l'intérieur des murs.

- **Soyez attentifs aux bruits,** un sifflement peut être dû à une fuite.
- **A l'extérieur, l'apparition d'une plaque ou d'un endroit anormalement humide peut aussi résulter de l'existence d'une fuite** le long de la conduite d'amenée.

Les communes édictent des recommandations et des restrictions d'utilisation de l'eau potable en cas de risque de pénurie d'eau sur leur territoire. Mais il n'est évidemment pas nécessaire d'attendre le manque d'eau potable pour adopter les bons gestes qui permettent de préserver les ressources, et ce, tout au long de l'année.

Ces gestes peuvent permettre l'économie de plusieurs centaines de litres d'eau par ménage. La planète vous en remercie et vous constaterez une répercussion positive sur votre facture d'eau.

RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU

L'eau est très importante pour la vie, mais elle n'est pas infinie. Elle est nécessaire pour tous les êtres vivants sur la Terre. Pourtant, quand on utilise trop d'eau ou qu'on la gaspille, cela peut causer de gros problèmes, comme la baisse des réserves d'eau souterraine et la disparition de certaines plantes et animaux vivant dans l'eau.

Un petit effort, un grand impact

Adopter ces geste , c'est agir concrètement, facilement et efficacement pour la planète



prendre des
douches courtes



nettoyer sans
gaspiller



réutiliser l'eau
de cuisson



arroser
intelligemment



recupérer l'eau
de pluie

Pourquoi agir?

Préserver les réserves d'eau potable permet de s'assurer qu'il y aura suffisamment d'eau pour les générations futures.

Félicitations à Ryan Bowen,
élève du CO de Domdidier et
habitant de Domdidier pour
l'élaboration de ce flyer dans le
cadre d'un travail scolaire.

protégeons l'eau d'aujourd'hui, pour demain

SCRoL

RECENSEMENT DES SITES CONSTRUITS

Conserver des villages et des paysages habités vivants avec une identité propre n'est possible qu'à travers l'élaboration d'une culture du bâti de qualité. Axe majeur de cette démarche : la protection des sites construits. Dans le canton de Fribourg, cette protection est régie par deux inventaires : l'inventaire fédéral ISOS (inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse) et le recensement cantonal SCRoL (sites construits d'importance régionale et locale).

Domdidier (exemple)



SITES CONSTRUITS ET CULTURE DU BÂTI

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité désormais aux sites construits d'importance nationale (55 dans le canton). Le SCRoL reprend la même ligne méthodologique que l'ISOS en l'agréant d'un volet « culture du bâti » qui décrit les qualités et les potentiels des lieux.

Vous trouverez tous les détails par village sur le site du canton :

www.fr.ch/dfac/sbc/recensement-des-immeubles-et-des-sites-construits/recensement-des-sites-construits



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

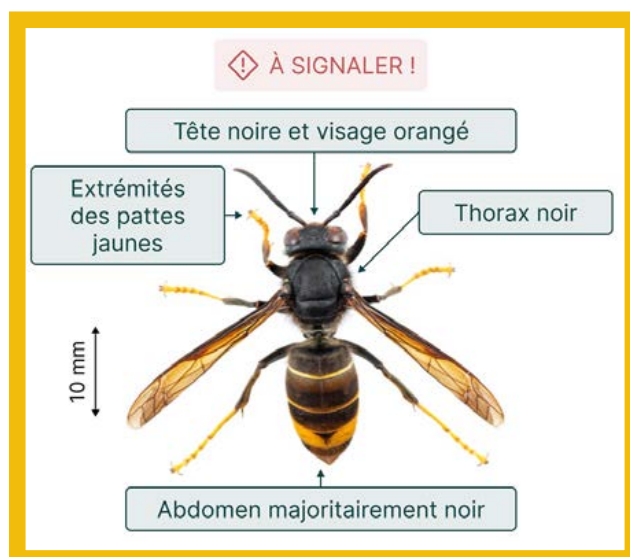


Asiatische Hornisse
FREIBURG
Frelon asiatique
FRIBOURG

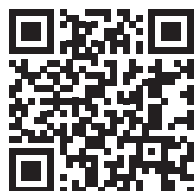
Frelon asiatique à pattes jaunes

Le frelon asiatique à pattes jaunes est une espèce exotique envahissante qui se répand très rapidement. Il constitue une menace pour l'apiculture et l'agriculture et peut avoir des effets néfastes sur la santé humaine ainsi que sur la biodiversité. Pour l'être humain, le risque est de déranger un nid sans le remarquer et de se faire piquer.

Les piqûres peuvent alors être nombreuses car une colonie rassemble une grande quantité d'individus. En milieu bâti, la multiplication des nids augmente la probabilité de s'en approcher par inadvertance. Hors de son nid, le frelon asiatique à pattes jaunes est peu agressif.



Annoncer un frelon asiatique à pattes jaunes



www.frelonasiatique.ch

Mieux le connaître



www.fr.ch/frelon-asiatque

Mesures de lutte



www.stopfrelonfribourg.ch

Remboursement des abonnements de transports publics pour les étudiants et jeunes en formation



Cette prestation ne sera plus remboursée pour les prochaines périodes scolaires et cela dès la rentrée scolaire 2026 - 2027.

La commune de Belmont-Broye va effectuer le remboursement des abonnements aux transports publics, **pour les étudiants et jeunes en formation jusqu'à 25 ans révolus du lundi 24 août au vendredi 25 septembre 2026.**

Aucun remboursement n'aura lieu en dehors de ces dates !

Ce remboursement est valable uniquement pour les transports publics et sera fait de la manière suivante :

- **50 % du montant de l'abonnement, au maximum CHF 500.- par année scolaire**

- Remboursement des abonnements/tickets payés quotidiennement, mensuellement ou multi-courses pour l'année scolaire 2025-2026

Veuillez-vous présenter à l'administration communale, pendant les heures d'ouvertures, avec les documents suivants :

- L'abonnement de train avec quittance d'achat

ou

- L'abonnement Swisspass avec la quittance d'achat mentionnant la période et le prix

ou

- Les billets journaliers, mensuels ou multi-courses mentionnant la période et le prix **(week-end, vacances scolaires et fériés non compris)**

et

- Une copie du contrat d'apprentissage et une copie de l'attestation de l'école ou école professionnelle.

Verres 10^e anniversaire fusion Belmont-Broye



Lot de 6 verres : CHF 40.-

En vente au guichet de l'administration communale

Application iBroye




Belmont-Broye est sur iBroye

Plus besoin de rechercher l'information, laissez-la venir à vous.

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Un problème avec le réseau d'eau ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

Recevez toutes les dernières informations communales grâce à iBroye !



Téléchargez dès maintenant iBroye !




cobalt.



Coût des déchets

La Commune de Belmont-Broye met à disposition de ses administrés 3 déchetteries dotées d'horaires d'ouverture élargis afin de faciliter l'élimination des déchets. Toutes sont équipées de bennes compacteuses accessibles 24 h / 24. Deux bennes complémentaires sont également à votre disposition à Russy (Route de Domdidier 46) et à Domdidier sur le parking à proximité du terrain de football.

Adaptation des tarifs dès le 1^{er} juillet 2026

Afin de couvrir les coûts croissants liés au traitement des déchets, le tarif de l'élimination passera à 46 ct. / kg dès le 1^{er} juillet 2026. Cette modification est introduite conformément à l'art. 22 du règlement communal relatif à la gestion des déchets, après consultation de la Surveillance des prix (« Monsieur Prix »).

Par ailleurs, les cartes de déchetterie seront désormais vendues au prix coûtant de CHF 12.-. Ce montant correspond strictement au prix de revient facturé à la Commune. Cette mesure vise à sensibiliser les usagers au soin à apporter à ce support, sans aucune perspective de profit pour la collectivité locale.

Rappels essentiels (issus du MEMO Déchets) :

- **Acquisition et recharge :** L'achat de la carte magnétique s'effectue au guichet communal durant les heures d'ouverture. Les recharges peuvent être réalisées auprès de l'administration communale (montant minimal de CHF 20.-) ou via les monnayeurs des déchetteries de Domdidier, Dompierre et Léchelles.
- **Solde minimal :** La carte requiert un solde minimal de CHF 10.- pour activer les bornes.
- **Nouveau tarif d'utilisation :** Le coût de l'élimination est fixé à 46 ct. / kg.
- **Utilisation des bennes compacteuses :** Afin de garantir le bon fonctionnement des installations, chaque dépôt est limité au maximum à : 3 sacs de 35 litres OU 2 sacs de 65 litres OU 1 sac de 110 litres.

Interdiction de dépôt sauvage : Le dépôt de sacs au pied des bennes est strictement interdit, y compris en cas de panne. Cette infraction est légalement assimilée à un abandon de déchets dans la nature et reste passible d'une amende pouvant atteindre CHF 1'000.-. En cas de dysfonctionnement technique, nous vous remercions de bien vouloir conserver vos déchets ou de vous rendre vers une autre installation disponible.

Déchets spéciaux

Samedi 17 octobre 2026 de 09 h 30 – 11 h 30
Sur le parking de la Gare à Domdidier

Les déchets spéciaux présentent des dangers pour l'homme et l'environnement.

Ils ne doivent en aucun cas être jetés à la poubelle ou dans les toilettes, mais éliminés conformément à la législation environnementale.

Deux fois par an, des collectes mobiles sont organisées pour les communes qui ne disposent pas d'un centre de collecte. Vous pouvez ainsi rapporter **gratuitement** vos déchets spéciaux (max. 20 kg) en toute **sécurité**.



Peintures avec ou sans solvant
Médicaments
Produits phytosanitaires et biocides
Produits chimiques
Liquides toxiques ou dangereux
Solvants ménagers
Aérosols...



ETAT DE FRIBOURG
 STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEu
 Amt für Umwelt A/U
 WWW.FROHSEN

Adresses utiles

Administration

L'administration communale de Belmont-Broye vous accueille dans les locaux de Domdidier à l'adresse suivante :

**Pré-de-la-Cour 4,
case postale 35,
1564 Domdidier**



Pour nous contacter :

administration@belmont-broye.ch
tél. 026 672 33 33 (tapez 1)
controledeshabitants@belmont-broye.ch
026 672 33 33 (tapez 1)
compta@belmont-broye.ch
tél. 026 672 33 33 (tapez 2)
bureau.technique@belmont-broye.ch
tél. 026 672 33 33 (tapez 3)

Heures d'ouverture de l'administration communale

Lundi	07 h 30-11 h 30 13 h 30-17 h 00 (uniquement contrôle des habitants) hors jours fériés
Mardi	07 h 30-11 h 30 13 h 30-16 h 00 (uniquement permanence téléphonique)
Mercredi	07 h 30-11 h 30 13 h 30-16 h 00
Jeudi	07 h 30-11 h 30 13 h 30-16 h 00 (uniquement permanence téléphonique)
Vendredi	07 h 30-11 h 30 Fermé au public

Services communaux

Voirie et déchetterie contact

tél. 079 230 76 74
p.miauton@belmont-broye

Service de conciergerie contact

tél. 026 675 52 10
conciergerie@belmont-broye.ch

STEP contact

tél. 026 675 52 05
step@belmont-broye.ch

Service des écoles contact

tél. 079 869 22 06
secr.ep.belmont-broye@edufr.ch



Horaire de l'administration communale durant la période estivale

Du lundi 13 juillet au vendredi 14 août 2026 inclus, l'administration communale est ouverte **UNIQUEMENT les matins de 7 h 30 à 11 h 30.**

Contacts utiles

Service Social du District de la Broye

026 684 91 50
ssdb.info@rssbf.ch

ORP Nord, district de la Broye

ore@fr.ch

Office de l'état civil du canton de Fribourg

026 305 14 17

Service de la population et des migrants

026 305 14 92

Paroisse Notre-Dame du Belmont

026 675 12 54
paroisse@ndbelmont.ch

Paroisse réformée d'Estavayer et environs

026 663 56 36
www.estaparoisse.ch

Unité pastorale de Notre-Dame de Tours

026 675 12 54
https://upnotredamedetours.ch/

Adis-Broye (Pompiers)

026 664 80 18
www.pompiers-broye.ch

Service cantonal des contributions

026 305 33 00